



Informations de base	
<b>2008/0235(CNS)</b> CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Régime communautaire des franchises douanières. Codification  <b>Subject</b> 2.10.01 Union douanière, franchises, transit communautaire	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Date de nomination
	JURI Affaires juridiques	Rapporteur(e) GERINGER DE OEDENBERG Lidia Joanna (PSE)	03/11/2008
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Affaires générales	2973	2009-11-16

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
11/12/2008	Publication de la proposition législative	COM(2008)0842 	Résumé
15/01/2009	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
09/03/2009	Vote en commission		Résumé
12/03/2009	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0129/2009	
24/03/2009	Décision du Parlement	T6-0148/2009	Résumé
24/03/2009	Résultat du vote au parlement		
16/11/2009	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
16/11/2009	Fin de la procédure au Parlement		
10/12/2009	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2008/0235(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation

<b>Sous-type de procédure</b>	Codification
<b>Instrument législatif</b>	Règlement
<b>Base juridique</b>	Traité CE (après Amsterdam) EC 026 Traité CE (après Amsterdam) EC 308 Traité CE (après Amsterdam) EC 037
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée
<b>Dossier de la commission</b>	JURI/6/71161

<a href="#">Portail de documentation</a>				
<b>Parlement Européen</b>				
<b>Type de document</b>	<b>Commission</b>	<b>Référence</b>	<b>Date</b>	<b>Résumé</b>
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">A6-0129/2009</a>	12/03/2009	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">T6-0148/2009</a>	24/03/2009	<a href="#">Résumé</a>
<b>Commission Européenne</b>				
<b>Type de document</b>		<b>Référence</b>	<b>Date</b>	<b>Résumé</b>
Document de base législatif		<a href="#">COM(2008)0842</a> 	11/12/2008	<a href="#">Résumé</a>

<a href="#">Informations complémentaires</a>		
<b>Source</b>	<b>Document</b>	<b>Date</b>
Parlements nationaux	<a href="#">IPEX</a>	
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>	

<a href="#">Acte final</a>	
<a href="#">Règlement 2009/1186</a> <a href="#">JO L 324 10.12.2009, p. 0023</a>	<a href="#">Résumé</a>

## Régime communautaire des franchises douanières. Codification

2008/0235(CNS) - 11/12/2008 - Document de base législatif

OBJECTIF : codification du Règlement du Conseil relatif à l'établissement du régime communautaire des franchises douanières.

ACTE PROPOSÉ : Règlement du Conseil.

CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification du règlement (CEE) n° 918/83 du Conseil, du 28 mars 1983, relatif à l'établissement du régime communautaire des franchises douanières. Le nouveau règlement se substituera aux divers actes qui y sont incorporés. Il en préserve totalement la substance et se borne donc à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

# Régime communautaire des franchises douanières. Codification

2008/0235(CNS) - 24/03/2009 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 566 voix pour, 5 voix contre et 7 abstentions, une résolution législative approuvant, suivant la procédure de consultation, la proposition de règlement du Conseil relatif à l'établissement du régime communautaire des franchises douanières (version codifiée).

La proposition de la Commission a été approuvée telle qu'adaptée aux recommandations du groupe consultatif des services juridiques du Parlement européen, du Conseil et de la Commission.

# Régime communautaire des franchises douanières. Codification

2008/0235(CNS) - 16/11/2009 - Acte final

OBJECTIF : codification du Règlement (CEE) n° 918/83 du Conseil relatif à l'établissement du régime communautaire des franchises douanières.

ACTE LÉGISLATIF : Règlement (CE) n° 1186/2009 du Conseil relatif à l'établissement du régime communautaire des franchises douanières (version codifiée).

CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification du règlement (CEE) n° 918/83 du Conseil, du 28 mars 1983, relatif à l'établissement du régime communautaire des franchises douanières. Le nouveau règlement se substituera aux divers actes qui y sont incorporés. Il en préserve totalement la substance et se borne donc à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 30/12/2009. Le règlement est applicable à partir du 01/01/2010.